



Montreuil, le 11 mai 2011

Monsieur Thierry MARIANI
Secrétaire d'État chargé des Transports
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Monsieur Michel AYMERIC
Directeur Général
Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire
60 rue de la Vallée
CS 11758
80017 Amiens

Monsieur le Secrétaire d'État, Monsieur le Directeur,

Par la présente, la Fédération CGT des Cheminots souhaite attirer votre attention sur un fait extrêmement gravissime voire intolérable en matière de sécurité ferroviaire.

Le 06 avril dernier, le Centre Opérationnel Fret de l'entreprise ECR a délivré une autorisation à un conducteur lui donnant l'ordre d'assurer un train (60307) avec l'engin moteur 37031 dont l'équipement KVB était isolé afin d'effectuer le trajet Valenton – Marseille ! Cet acte est contraire aux principes des plus élémentaires de la sécurité ferroviaire.

Autant dire que ce train a circulé ce jour-là sur le Réseau Ferré National sans aucun système de sécurité !

Il n'est point besoin de revenir sur l'origine du KVB suite aux terribles catastrophes d'Argenton/Creuse ou encore de la gare de Lyon.

Suite à notre courrier du 24 août 2010 concernant les innombrables incidents et accidents du début de l'été, M.AYMERIC soulignait que les systèmes d'alerte et de bouclage avaient permis de figer les situations précitées.

Force est de constater que cela n'aurait pas été le cas sur la problématique que nous mentionnons.

Nous ne parlons pas d'indicateur ou de probabilité, nous parlons aujourd'hui d'une dérive de la sécurité qui est une variable d'ajustement dans un système libéralisé, tout comme le sont les salaires, l'emploi et les conditions de vie et de travail.

Nous savons que la direction d'ECR ne respecte pas la réglementation du travail (amplitude, temps de conduite ou de repos...) mais des pressions exercées sur les cheminots de cette entreprise les contraignent à se taire et à accepter l'inacceptable !
Trop c'est trop !

Il s'agit aujourd'hui de la mise en danger des usagers, des populations et des cheminots, la CGT ne les laissera pas être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et des profits financiers.

Vos desseins en matière de concurrence ne peuvent s'exempter des dimensions sociales, environnementales et de sécurité. La course à la rentabilité financière menée au Fret démontre l'impertinence des choix politiques du point de vue économique, social et sur la sécurité ferroviaire.

Nous avons vu se construire des listes noires et grises en conséquence directe de la libéralisation de l'espace aérien.

Nous avons connu des dégâts humains et environnementaux causés par des navires poubelles profitant de pavillons de paradis libéraux pour casser les droits sociaux et faire circuler de véritables épaves flottantes.

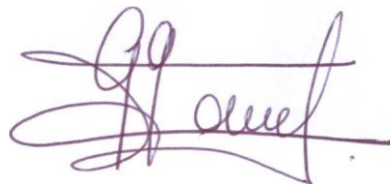
Nous avons constaté les conséquences désastreuses du libéralisme débridé sur le réseau ferré britannique.

La Fédération CGT des Cheminots ne laissera pas le rail Français devenir un lieu où la course aux profits prendrait le pas sur le respect des procédures réglementaires et la sécurité au nom de « la concurrence libre et non faussée ».

Au vu de la gravité d'une situation qui ne peut être isolée, la Fédération des Cheminots réitère sa demande pour l'organisation d'une réunion, dans les plus brefs délais, entre les organisations syndicales représentatives et tous les acteurs impliqués dans la sécurité du système ferroviaire, sous l'égide du ministère de tutelle, afin d'examiner la situation et de décider de mesures correctives.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots,



Gilbert Garrel